



## **Rapport de la présidente du jury des concours externe et interne pour l'accès à l'emploi de conseillère/conseiller des affaires étrangères du cadre Orient au titre de 2022**

### **I – Conditions du concours**

Le concours 2022 s'est déroulé dans de bonnes conditions matérielles, moins difficiles que les deux années passées, notamment grâce aux dispositions que l'état sanitaire permettait de prendre à l'oral pour un déroulement « en présentiel » des épreuves. Les locaux s'y prêtaient. L'incertitude sur l'avenir du concours et du corps de recrutement ne paraît avoir affecté ni le nombre de candidats, ni leur préparation et leur motivation.

Les candidats déclarés admis ont été jugés excellents par le jury, qui a, de ce fait, estimé pertinent d'établir une liste complémentaire. Le jury a en outre transféré les postes disponibles (1 pour le concours interne, 1 pour l'externe) de la section Europe Orientale et Asie centrale, où les résultats n'étaient pas également satisfaisants, aux autres sections : Asie méridionale et Extrême Orient, Maghreb, Moyen-Orient et Afrique et Europe centrale. C'est ainsi que 3 candidats ont pu être admis, au concours interne, sur la liste principale, répartis entre les sections Asie méridionale et Extrême-Orient, Maghreb, Moyen-Orient, Afrique et Europe centrale et 3 sur la liste complémentaire, avec la même répartition. Pour le concours externe, 4 candidats ont été admis sur la liste principale dans les sections Asie méridionale et Extrême-Orient et Maghreb, Moyen-Orient Afrique et 2 sur la liste complémentaire, répartis entre les deux mêmes sections.

### **II – Epreuves écrites**

Les jurys des épreuves écrites ont souvent constaté des insuffisances en français, manifestes à la fois dans les exercices de traduction et de composition et des défauts de relecture. Un « style écrit » est attendu dans les copies, avec une présentation soignée et un plan clair. Les examinateurs ont aussi noté, à l'écrit comme à l'oral, une tendance aux développements généraux, scolaires, alors qu'il convient d'être attentif au sujet, d'en définir les termes principaux et de s'attacher à la signification aujourd'hui de la question posée, y compris en termes d'action diplomatique. Les exemples et les références - faits ou citations - doivent être pertinents et précis, illustrer la réflexion et non la remplacer.

Les niveaux en langue ont été variables sur l'ensemble des candidats, et inégaux d'une langue à l'autre : généralement très bons en allemand, décevants en

hindi, moins bons que l'an passé en persan, à titre d'exemple. Certains jurys notent que les candidats, sans doute du fait de leur préparation, tentent d'employer un style très élaboré, qu'ils ne maîtrisent pas bien et qui n'est pas nécessaire pour ces épreuves. Il est conseillé aux candidats de lire la presse dans la langue choisie et de s'en inspirer. Il est préoccupant que leur niveau d'anglais ait éliminé un quart des candidats à l'écrit.

Du fait des bonnes performances aux épreuves écrites d'admissibilité, le jury a opté pour une liste assez longue d'admissibles (12 pour le concours interne et 12 pour le concours externe).

### III – Epreuves orales

Les épreuves orales d'admission ont permis à d'excellents candidats de se distinguer très nettement, par leur culture générale en matière de politique étrangère et stratégique et leurs connaissances spécifiques des langues et civilisations choisies, mais aussi par la qualité de leur raisonnement, leur recul et esprit critique, leur jugement, leur réactivité et leurs qualités humaines face aux questions de « mise en situation ». Les candidats admis, qu'ils soient internes ou externes, ont convaincu par leur solidité, leur motivation, leur discernement et leur ouverture d'esprit. On percevait chez eux la vocation pour un métier certes passionnant, mais dont ils avaient mesuré les difficultés et les contraintes, dont ils savaient l'apprentissage progressif et rigoureux et qu'ils abordaient avec engagement, mais aussi humilité, face à ce défi de compréhension de l'« étranger » et d'interaction avec des cultures différentes. Donc nous les avons jugés intellectuellement et humainement outillés pour contribuer à la politique étrangère de la France, y compris dans son cadre européen et multilatéral et pour se perfectionner à cet effet au fil de leur propre expérience, enrichie de celle de leurs collègues, français et étrangers.

Les candidats admissibles non admis ont paru dans l'ensemble préparés avec sérieux, avec souvent de très bons niveaux linguistiques et beaucoup de connaissances. Néanmoins, le jury de l'entretien général, mais également les jurys spécifiques, ont regretté chez certains d'entre eux un manque d'esprit critique, de recul et d'appréhension des contextes. Cette constatation appellerait une réflexion sur les enseignements et la formation en amont. Il se peut que l'isolement dû à la situation sanitaire ait limité l'interaction entre étudiants, enseignants et entre collègues et donc l'appétence à débattre des sujets, de manière libre, contradictoire et imaginative. Mais il nous paraît impératif d'encourager la réflexion et l'apport personnel chez les futurs fonctionnaires.

### III – Commentaires additionnels

Deux faits sont à noter, sans qu'il soit aisé de les interpréter :

- le petit nombre de candidatures féminines (17% des admissibles aux oraux cette année), qui induit une regrettable absence de parité parmi les candidats admis ;
- la faiblesse numérique, également, des candidats « purement » externes, de nombreux externes étant déjà employés au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Je note que nos constatations et l'évaluation des candidats ont été consensuelles, alors que les membres des jurys avaient des profils très variés, qu'il s'agisse de leur parcours, de leur âge ou de leur personnalité. Ils ont pu se reposer sur une logistique et un soutien parfaits fournis par le service des concours.

-----

En conclusion, le concours Orient de l'année 2022 reste un concours extrêmement sélectif, qui apporte à l'appareil diplomatique français des compétences spécifiques en maîtrise des langues et civilisations, précieuses et nécessaires, tout en requérant un haut niveau de connaissances générales, en questions internationales, européennes, droit, économie. Elles sont néanmoins très limitées par rapport au besoin de recrutement et ne peuvent que répondre partiellement au besoin de compétences au service de notre action diplomatique.

La présidente du jury



Claude-France ARNOULD

#### IV – Annexe statistique

##### ➤ Evolution du nombre des inscriptions et taux de présence sur la période 2019-2022

	2019 <sup>1</sup>		2020		2021		2022	
	Internes	Externes	Internes	Externes	Internes	Externes	Internes	Externes
POSTES OFFERTS	4	3	4	3	4	3	4	3
INSCRITS	72	231	78	223	96	216	129	287
PRESENTS	27	88	37	73	43	64	69	96
TAUX DE PRESENCE	37 %	38 %	47 %	33 %	45%	29%	53%	33%

##### ➤ Répartition des candidats inscrits par choix de langue obligatoire

	INTERNES		EXTERNES	
	NBRE	TAUX <sup>1</sup>	NBRE	TAUX <sup>2</sup>
<b>EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE</b>	<b>36</b>	<b>27,27 %</b>	<b>79</b>	<b>27,24</b>
PERSAN	1	0,76 %	10	3,45 %
RUSSE	24	18,18 %	58	20,00 %
TURC	11	8,33 %	11	3,79 %
<b>ASIE MERIDIONALE ET EXTREME-ORIENT</b>	<b>24</b>	<b>18,18 %</b>	<b>76</b>	<b>26,21 %</b>
CHINOIS (MANDARIN)	11	8,33 %	37	12,76%
HINDI	5	3,79 %	10	3,45 %
JAPONAIS	8	6,06 %	29	10,00 %
<b>MAGHREB, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE</b>	<b>35</b>	<b>26,52 %</b>	<b>135</b>	<b>46,55 %</b>
ARABE LITTERAL	29	21,97 %	102	35,179 %
HAOUSSA	0	0 %	1	0,34 %
HEBREU	1	0,76 %	9	3,10 %
MANDINGUE	1	0,76 %	3	1,04 %
SWAHILLI	4	3,03 %	20	6,90 %
<b>EUROPE CENTRALE</b>	<b>37</b>	<b>28,03 %</b>		
ALLEMAND	37	28,03 %		

<sup>1</sup> Ratio sur l'ensemble des langues du concours interne

<sup>2</sup> Ratio sur l'ensemble des langues du concours externe

➤ *Répartition des candidats inscrits par choix d'option*

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
DROIT PUBLIC	17	64	81	19,20 %
QUESTIONS INTERNATIONALES	115	226	341	80,80 %

➤ *Nombre de candidats externes ayant pris l'épreuve facultative de gestion des entreprises : 161*

➤ *Présence à l'oral*

	NOMBRE DE CANDIDATS ADMISSIBLES	NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTS
INTERNES	12	11
EXTERNES	12	12

*Evolution des moyennes générales aux épreuves orales d'admission (/20)*

	INTERNES	EXTERNES
2019	12,75	13,50
2020	12,70	13,19
2021	12,68	14,45
2022	13,13	14

